

**AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DE L'YONNE**

**Délibération n° CA-2024-03**

**Portant mise à jour de l'organigramme de l'Agence technique départementale de l'Yonne**

Date de convocation : 20/02/2024

Sous la présidence de Monsieur Jérôme DELAVault, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

**Collège des Conseillers Départementaux**

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

**Présents**

22 MARS 2024

- M. Gérard ANDRE, Conseiller Départemental de Saint-Florentin ;
- M. Jean-Pierre RAOUL, Conseiller Départemental de Charny ;
- M. Lionel TERRASSON, Conseiller Départemental de Villeneuve-sur-Yonne ;

ARRIVÉE

**Excusés**

- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 ;
- M. Philippe BURIER, Conseiller Départemental de Joigny ;
- Mme Delphine GREMY, Conseillère Départementale du Gâtinais en Bourgogne ;
- M. Jordan HEITZMANN, Conseiller Départemental d'Avallon ;
- M. Pascal HENRIAT, Conseiller Départemental d'Auxerre 4 ;
- Mme Colette LERMAN, Conseillère Départementale de Joux-la-Ville ;
- M. Magloire SIOPATHIS, Conseiller Départemental d'Auxerre 2 ;
- M. Gilles ABRY, Conseiller Départemental du Coeur de Puisaye ;
- M. François BOUCHER, Conseiller Départemental de Migennes ;
- M. Christian DESCHAMPS, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne ;
- Mme Arminda GUIBLAIN, Conseillère Départementale d'Auxerre 2 ;
- M. Jean-Luc GIVORD, Conseiller Départemental de Sens 2 ;

**Collège des Communes et Établissement Publics de Coopération Intercommunale**

**Présents**

- M. Dominique BOURREAU, Commune de Villeneuve-la-Guyard ;
- M. Dominique CHARPENTIER, Commune de Saint-Fargeau ;
- M. David GARNIER, Commune de Valravillon ;
- M. Didier MORLE, Commune de Chemilly-sur-Yonne ;
- M. Roger PRIGNOT, Commune de Pourrain ;
- M. Gilles SACKPEY, Commune d'Etivey ;
- M. Claude DEPUYDT, Commune de Flogny-la-Chapelle ;

**Excusés**

- Mme Dominique CHAPPUIT, Commune de Rosoy ;
- Mme Sylvie CHARPIGNON, PETR de l'Avallonnais ;
- M. Jean-Marc DICHE, Commune d'Ancy-le-Franc ;
- M. Richard ZEIGER, Commune de Joigny ;
- M. Alain DECUYPER, Commune de Ligny-le-Châtel ;
- Mme Jeannine JOUBLIN, Commune de Mailly-la-Ville ;
- M. Didier MOREAU, Commune de Béon ;
- M. Olivier RAUSCENT, Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan ;

---

**Vu** les articles 14 et 15 des statuts ;

**Vu** la délibération n° CA-2015-07 par laquelle le Conseil d'administration a créé le tableau des emplois ;

**Vu** les délibérations n° CA-2016-07, n° CA-2016-24, n° CA-2017-08, n° CA-2017-16, n° CA-2018-07, n° CA-2018-22, n° CA-2019-15, n° CA-2021-14, n° CA-2022-08 et n° CA-2023-05 par lesquelles le Conseil d'administration a modifié le tableau des emplois ;

**Vu** la délibération n° CA-2023-16 portant création d'un emploi permanent de chargé de mission Système d'information géographique ;

**Considérant** que le Conseil d'administration peut délibérer valablement dans la mesure où le quorum fixé à 10 membres est atteint.

---

**Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,**

---

Est informé :

- ↳ Du placement, à la demande de l'agent, en position de congé non rémunéré pour convenance personnelle de Monsieur Grégory CHAMYK, chargé d'opérations en bâtiments publics, à compter du 01 février 2024, et ce pour 3 ans ;
- ↳ Du placement en position de disponibilité pour convenance personnelle de Madame Pascale VERGRIETE, chargée d'opérations en assainissement, à compter du 01 avril 2024, et ce pour 5 ans ;
- ↳ De l'ouverture à la mobilité des postes suivants :
  - Chargé d'opération eau & assainissement (dans les cadres d'emplois des techniciens et ingénieurs territoriaux) ;
  - Chargé de mission SIG (dans les cadres d'emplois des techniciens et ingénieurs territoriaux).
- ↳ Du recrutement de Monsieur Geoffroy LAVOCAT comme chargé d'opérations en bâtiments à compter du 01 avril 2024, détaché dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, au grade de stagiaire.
- ↳ De la mise à jour de l'organigramme de l'ATD joint à la présente.

Auxerre, le 14 MARS 2024  
Le Président  
du Conseil d'administration de  
l'Agence technique départementale,



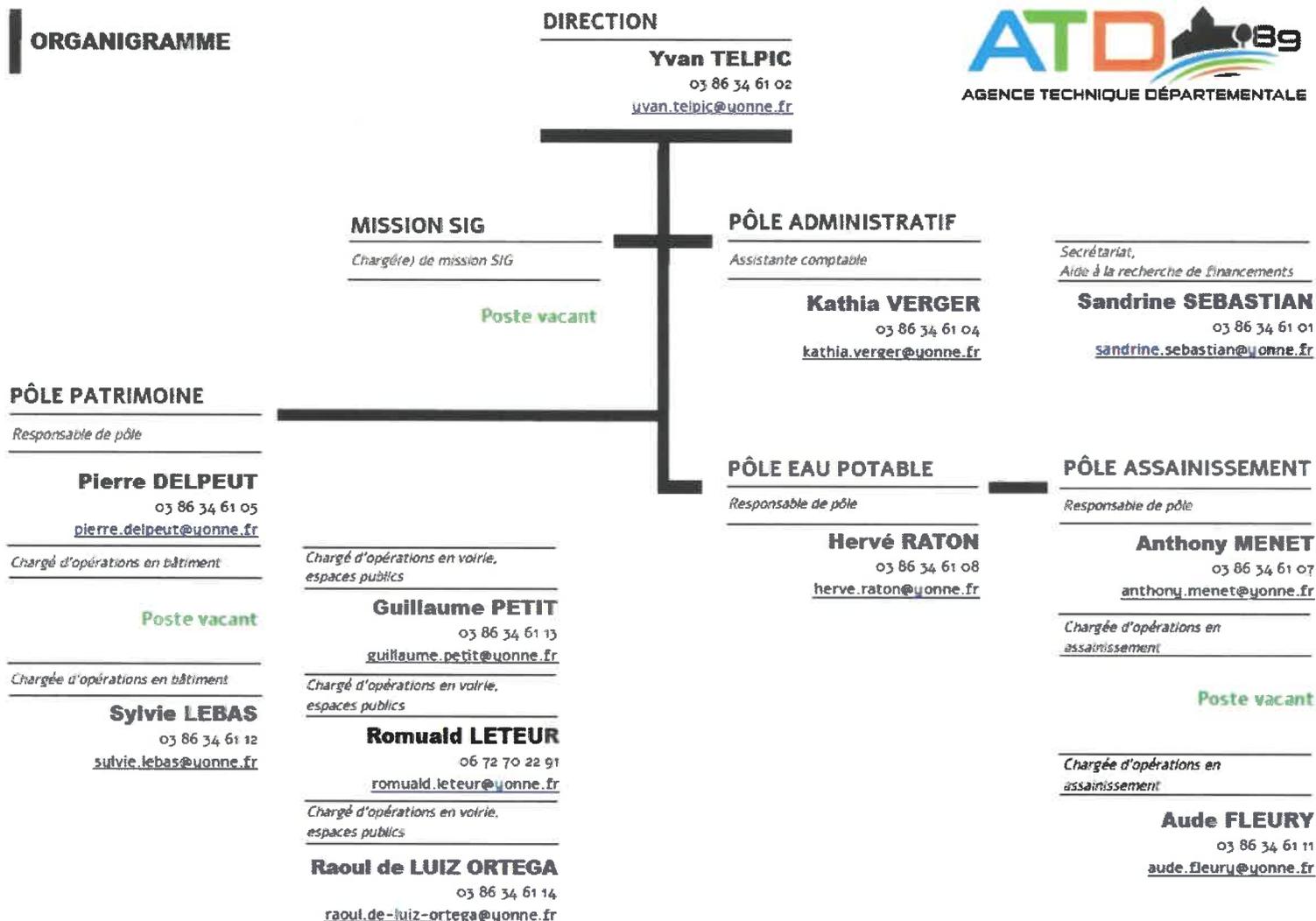
Jérôme DELAVault

*Monsieur le directeur de l'Agence technique départementale de l'Yonne, Madame la directrice du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Yonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.*

*Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de DIJON territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, par voie postale au 22 rue d'Assas – 21000 DIJON ou par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ou <https://citoyens.telerecours.fr>.*

– Transmis au représentant de l'État le : 22 MARS 2024  
– Notifié aux intéressés le : 22 MARS 2024

# ORGANIGRAMME



→ [atd@uonne.fr](mailto:atd@uonne.fr) → <https://www.atd89.fr/> → Tél. : 03 86 34 61 01 → 10, avenue du 4° Régiment d'infanterie – 89 000 Auxerre